



DÉPISTAGE ORGANISÉ DES CANCERS

DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL



Tous les 2 ans, de 50 à 74 ans

Un test simple et rapide à
faire chez soi

Où obtenir un kit de dépistage ?



Chez votre médecin ou
pharmacien



Sur internet
monkit.depistage-colorectal.fr

DÉPISTAGE DU CANCER DU SEIN



Tous les 2 ans, de 50 à 74 ans

Une mammographie et un
examen clinique

Où prendre rendez-vous ?



Liste des cabinets d'imagerie
agréés au dépistage organisé

www.depistage-cancer.fr

DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS



Tous les 3 ou 5 ans, de 25 à 65 ans

Un prélèvement au niveau du col
de l'utérus ("frottis")

Qui peut réaliser le prélèvement ?



Gynécologue, médecin
généraliste, sage-femme,
laboratoire de biologie
médicale

La participation aux programmes de dépistage 2023-2024

Source : CRCDC-CVL

Région Centre-Val
de Loire

30.3 %

Indre-et-Loire

31.1 %

Canton de Loches

31.2 %

Région Centre-Val
de Loire

48.4 %

Indre-et-Loire

53.3 %

Canton de Loches

51.8 %

Participation 2023

Source : Santé publique France

Région Centre-Val de
Loire

54,5%

Indre-et-Loire

56,9%



CINQ bonnes raisons de se faire dépister pour le cancer colorectal

Raison n°1

Détecté tôt, un
cancer colorectal se
soigne et se guérit
mieux (9 cas sur 10).

Raison n°2

Le test est simple, à
faire chez soi

Raison n°3

Dans la majorité des
cas, le test est négatif
et cela rassure.

Raison n°4

Le test et son analyse
sont pris en charge à
100% sans avance de
frais.

Raison n°5

Permet de repérer des
polypes avant qu'ils
ne deviennent
cancéreux.

CONSEILS PRATIQUES :

1

Anticipez : prenez rendez-vous
sans attendre l'invitation pour
respecter l'intervalle de 2 ans.

*Notez le rendez-vous et
programmez un rappel sur votre
téléphone.*

2

Consultez un professionnel
de santé tous les ans à
partir de 25 ans.

3

Restez attentive à des
modifications de vos seins et
parlez-en avec votre
professionnel de santé

Une question sur votre dépistage ? Contacter votre CRCDC

CRCDC- Antenne 37

Secrétariat :
contact.37@depistage-cancer.fr



Pourquoi les dépistages sont importants ?

Les cancers du sein, colorectal et du
col de l'utérus sont parmi les plus
fréquents en France. Détectés tôt, ils
se soignent mieux. Il existe des
moyens simples, rapides et pris en
charge à 100 % par l'Assurance
maladie pour les dépister, sans avance
de frais.

Par exemple, pour dépister le cancer
colorectal, un test de recherche de
sang dans les selles, à réaliser chez soi,
permet de repérer d'éventuels
polypes avant qu'ils ne deviennent
dangereux.

Comment accéder aux dépistages ?

Selon votre âge, vous recevez une
invitation pour les dépistages pris en
charge à 100 %.

Après 74 ans (sein et colorectal) ou 65
ans (col de l'utérus), les invitations
cessent, mais vous pouvez poursuivre
le dépistage après discussion avec
votre médecin.

Vous n'avez pas reçu votre invitation ?

Adressez-vous à votre caisse
d'Assurance maladie.